



Chaque Famille
a une histoire...
Bienvenue dans la nôtre

**Info-Parents
Septembre 2022**

Message de la direction

Bonjour chers parents,

Quel plaisir de retrouver l'équipe de l'école Sainte-Geneviève pour une deuxième année. Le personnel se prépare depuis déjà quelques jours à accueillir vos enfants. Encore une fois, je suis si fière du dynamisme de toute l'équipe. Le bien-être des élèves demeure au cœur des préoccupations de tous. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous abordons cette nouvelle année scolaire.

C'est sous le thème de la famille que prendra forme nos projets et nos activités spéciales. Nous souhaitons que tous nos élèves se sentent bien dans leur environnement scolaire et qu'ils puissent se développer, progresser et se dépasser. Dans ce contexte, le slogan « **Bienvenue chez toi !** » lancera cette nouvelle année.

À l'école Sainte-Geneviève, nous sommes choyés de travailler avec une communauté si impliquée et engagée. Votre participation à la vie de l'école fait une grosse différence. Votre collaboration est très précieuse pour nous.

Afin d'assurer et de faciliter une bonne communication, vous recevrez l'Info-Parents par courriel. Vous pourrez également le consulter sur le site Internet de l'école dans la section Parents. L'utilisation de ce site permet de réduire une quantité importante de documents que nous vous faisons parvenir habituellement par le sac d'école de votre enfant. Nous vous recommandons de le placer dans vos favoris afin de le consulter régulièrement. Voici le lien vers le site de l'école :

Site de Sainte-Geneviève **Site de Sainte-Geneviève - (csdecou.qc.ca)**

Je vous souhaite une belle année remplie de découvertes, de défis et de réussites. J'espère que vous aurez du plaisir à accompagner vos enfants dans leur cheminement scolaire.

Véronique Bouchard, Directrice



HORAIRE DE L'ÉCOLE

Précolaire		
	4 et 5 ans	Adaptation scolaire
Avant-midi	8 h 22 à 10 h 39	8 h 22 à 10 h 55
Après-midi	13 h 07 à 15 h 32	13 h 07 à 15 h 32

Primaire		
	Primaire régulier	Adaptation scolaire
Avant-midi	8 h 22 : entrée des élèves 8 h 27 : début des cours 10 h 27 : récréation 10 h 47 : début des cours 11 h 47 : fin des cours	8 h 22 : entrée des élèves 8 h 27 : début des cours 10 h 27 : récréation 10 h 47 : début des cours 11 h 47 : fin des cours
Après-midi	13 h 07 : entrée des élèves 13 h 12 : début des cours 14 h 12 : récréation 14 h 32 : début des cours 15 h 32 : fin des cours	12h52: entrée des élèves 12h57: début des cours 14 h 12 : récréation 14 h 32 : début des cours 15 h 32 : fin des cours

Surveillance / Entrée des élèves

Les heures où les enseignants surveillent sur la cour sont :

Entrée des élèves		Sorties des élèves	
Matin	Midi	Midi	Fin de journée
8h12	13h02	11h47	15h32

Nous vous demandons de vous assurer que votre enfant n'arrive pas trop tôt et qu'il quitte promptement à la fin des cours. Le midi, la cour de récréation est réservée aux usagers du service de garde. Nous comptons sur vous pour que votre enfant respecte cet horaire.

SECRETARIAT

Veillez prendre note que le secrétariat de notre école est ouvert de 8h00 à 16 h00. Vous pouvez communiquer avec Mme Kim Pagé Boissoneault au 418-652-2154 poste 3930



DATES ET ÉVÉNEMENTS À RETENIR

Le calendrier du Centre de services des Découvreurs est disponible au lien suivant :

https://www.cssdd.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2021/11/Calendrier-scolaire-2022-2023_Primaire.pdf

Il est important que vous le consultiez lorsque vous planifiez des vacances ou une visite chez un professionnel (médecin, dentiste, etc.). Cette planification permettra d'éviter des absences susceptibles de perturber les apprentissages de vos enfants.

Rencontres de parents :

Les rencontres pour les parents se feront **en présentiel** dans la classe de votre enfant. Nous demandons à un parent par famille d'être présent. Les enfants ne doivent pas être présents.

Rencontres	Date	Heure	Lieu/Modalité
Rencontre pour les parents de l'adaptation scolaire	26 août	Selon l'horaire personnalisé reçu par courriel	En présentiel dans la classe de votre enfant
Rencontre pour les parents de 1 ^{re} et 2 ^e année	29 août	18h30	En présentiel dans la classe de votre enfant Les enfants ne doivent pas être présents
Rencontre pour les parents de 3 ^e et 4 ^e année	29 août	19h30	En présentiel dans la classe de votre enfant Les enfants ne doivent pas être présents
Assemblée générale des parents	7 septembre	19h15	Gymnase de l'école
Rencontre pour les élèves de maternelle 4 et 5 ans	8 septembre	18h30	En présentiel dans la classe de votre enfant Les enfants ne doivent pas être présents
Rencontre pour les parents de 5 ^e et 6 ^e année	14 septembre	18h30	En présentiel dans la classe de votre enfant Les enfants ne doivent pas être présents

Journées pédagogiques flottantes à ajouter au calendrier scolaire :

- Vendredi, le 9 décembre 2022
- Vendredi, le 16 juin 2023



Photos scolaires :

Les photos se prendront à l'extérieur si la température le permet selon l'horaire suivant :

Mardi, le 6 septembre	Mercredi, le 7 septembre	Jeudi, le 8 septembre
Marie-Line et Karelle 6 ^e année	Mariève et Justine 3 ^e année	Amélie-Catherine C. Maternelle 4 ans
Geneviève et Christine 5 ^e année	Émilie et 901 et 902 Maternelle et Adaptation scolaire	Julie et Mélanie C. Maternelle 5 ans
Marlène et Alexandra 4 ^e et 2 ^e année	Nathalie et Catherine V. 2 ^e et 4 ^e année	Camille et Mélanie B. 1 ^{ère} année

Communications et bulletins

L'année scolaire 2022-2023 sera divisée en trois étapes selon la pondération suivante :

- 1^{re} étape : 20% (août 2021 à novembre 2022)
- 2^e étape : 20% (novembre à mars 2023)
- 3^e étape : 60% (mars à juin 2023)

Voici les dates des communications et des bulletins pour l'année à venir :

1 ^{re} communication	15 octobre 2022
Rencontre de parents	17 et 18 novembre 2022
Bulletin de la 1 ^{re} étape	17 novembre 2022
Rencontre de parents (sur invitation)	Février 2023
Bulletin de la 2 ^e étape	13 mars 2023
Bulletin de la 3 ^e étape	1 ^{er} juillet 2023



Info-parents

Septembre 2022

Il est important de spécifier que les communications et les bulletins seront disponibles sur le **Mozaik-Portail parents**. Voici l'adresse pour y accéder ou pour créer votre compte :

Allez sur : www.portailparents.ca

Voici également un lien vers une capsule d'information qui vous expliquera le fonctionnement de cette plateforme de communication entre l'école et la maison :

[Capsule d'information pour les parents Mozaik-Portail](#)

Mozaïk

Il est possible d'informer l'école d'une absence à venir et de motiver l'absence ou le retard de votre enfant directement sur Mozaïk ou par l'application Mparent. Nous vous invitons à prendre connaissance de la documentation concernant la saisie d'une absence, en pièce jointe de cet envoi. En ce qui concerne les notifications, celles-ci seront automatiquement envoyées sur l'application Mparent si votre enfant est absent ou en retard lors de la prise de présence par l'enseignant. Afin de motiver l'absence ou le retard, vous devrez communiquer immédiatement avec l'école ou cliquer sur l'onglet Absences de l'application Mparent afin de motiver rapidement l'absence nécessitant votre suivi.

Mparent Téléchargez-le dès maintenant :

Sur Google Play :

<https://play.google.com/store/apps/details?id=ca.grics.mozaik.portail.parents>

Sur l'Appstore:

<https://apps.apple.com/ca/app/mparent-portail-parents/id1532289124?l=fr>

RAPPELS POUR LA PREMIÈRE JOURNÉE D'ÉCOLE

Je vous rappelle que la rentrée scolaire pour tous les élèves aura lieu **le mercredi 31 août**.

Élèves du préscolaire 4 et 5 ans et des groupes d'adaptation scolaire 902

Une entrée progressive est prévue les 31 août, 1^{er} 2 septembre selon les modalités reçues par courrier ou courriel. L'horaire régulier pour ces groupes débutera le 6 septembre.



Info-parents

Septembre 2022

Élèves du primaire régulier

Le 31 août, les élèves de la 1^{re} à la 6^e année devront se présenter sur la cour de récréation à **8h12** et se diriger vers la table identifiée à leur niveau scolaire. Ils récupéreront un carton qui leur permettra de découvrir leur groupe classe.

Élèves en adaptation scolaire

Le 31 août, les élèves seront attendus par les intervenants à la porte du stationnement.

SORTIES ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES -FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

Depuis, l'an dernier, les sorties et activités éducatives font leur retour dans la vie scolaire des élèves. Vous devez savoir que la majorité des frais pour ces activités sera couverte par des allocations spéciales du gouvernement. La bonne nouvelle, c'est que pour la plupart des niveaux, l'ensemble de l'offre de sorties éducatives sera offert gratuitement.



PARTENARIAT AVEC ENTRAIDE DIABÉTIQUE

Nous avons un partenariat avec Entraide diabétique. Le bac situé sur la rue d'Amours nous permet d'amasser un montant à chaque mois pour la revitalisation de notre bibliothèque. Donc, si vous avez des vêtements ou petits objets à donner, vous pouvez en disposer à cet endroit.

DÉPLACEMENTS SÉCURITAIRES

Il est permis de venir à l'école à vélo ou en planche à roulettes. Des supports à vélo sont installés à cet effet. Le port du casque protecteur est très fortement recommandé. Sur l'ensemble du terrain de l'école, l'élève doit circuler à pied. Le stationnement est strictement réservé aux membres du personnel. Afin d'assurer la sécurité des élèves, les parents qui accompagnent leur enfant en voiture doivent stationner leur véhicule sur l'avenue de Cherbourg et le laisser descendre sur le trottoir devant l'école.



Info-parents

Septembre 2022

STATIONNEMENT DE L'ÉCOLE

La sécurité est une préoccupation majeure aux abords de l'école. C'est pourquoi nous vous rappelons que toute circulation sur le stationnement de l'école est interdite entre 7h et 17h45. Nous vous remercions de respecter cette consigne et de nous aider à assurer la sécurité de nos élèves.

DÉMÉNAGEMENT

Il arrive, en cours d'année, que des familles changent d'adresse et/ou de numéro de téléphone tout en demeurant sur le territoire de notre école. Il est important de nous en aviser afin de mettre à jour le dossier des élèves concernés.

MODIFICATION DE VOTRE ADRESSE COURRIEL

Comme vous le savez, des informations importantes vous sont acheminées tout au long de l'année, par courriel. Si des modifications sont apportées à votre adresse courriel, n'oubliez pas d'en aviser la secrétaire de l'école.

ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS À L'ÉCOLE



Selon la loi médicale (L.R.Q. M-9), l'école ne peut, en aucun cas, administrer un médicament prescrit ou libellé par la pharmacie à un enfant, sans le consentement écrit des parents. Vous pouvez vous procurer un formulaire d'autorisation de distribuer un médicament au service de garde, au secrétariat ou sur le site de l'école (onglet Parents, dossier Santé).

Les renseignements inscrits par le pharmacien sur l'étiquette identifiant le médicament sont requis : il importe donc de toujours remettre le contenant original identifié au nom de l'enfant. Sur cette étiquette doivent figurer le nom de l'enfant, le nom du médecin (si médicament prescrit), le nom du médicament, la date de péremption, la posologie et la durée du traitement.



Info-parents

Septembre 2022



COLLATION

Les élèves peuvent apporter des fruits frais ou en purée (prêts à boire), des légumes, du fromage ou des yogourts (prêts à boire). Cette restriction s'explique en raison du nombre de cas d'allergies. De plus, nous en profitons pour vous rappeler que les aliments contenant des noix ou des traces de noix sont strictement interdits à l'école. La gomme à mâcher, les sucreries, les croustilles, gâteaux ne sont pas des collations acceptées à moins d'un avis contraire lors d'une activité spéciale.

VOUVOIEMENT

Nous souhaitons apprendre aux enfants l'utilisation du vouvoiement à l'école afin de leur permettre de développer un langage courtois. Ainsi, les élèves s'adresseront aux adultes en leur disant « VOUS », « MADAME » ou « MONSIEUR ».

OBJETS PERSONNELS

À moins d'une permission spéciale du titulaire, les jouets et objets personnels ne sont pas autorisés à l'école.

PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES

En début de chaque année, les élèves et leurs parents doivent être informés de la procédure d'examen des plaintes. La procédure à ce sujet se retrouve sur notre site Internet de l'école au menu Notre école- Plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

ARRIVÉES ET DÉPARTS AU SERVICE DE GARDE

Il y aura une nouvelle procédure pour les arrivées le matin et le départ en fin de journée pour les élèves fréquentant le service de garde. Il est important de surveiller vos courriels pour connaître la nouvelle façon de procéder.

SERVICES PARTICULIERS

Plusieurs services sont offerts aux élèves qui présentent des besoins spécifiques.

- **L'orthopédagogie** est un service offert aux enfants qui ont besoin d'une aide spécialisée passagère ou prolongée au niveau de leurs apprentissages en français et/ou en mathématique.
- **L'éducation spécialisée** est offerte aux enfants dont le comportement ou les attitudes demandent un suivi particulier.
- **L'ergothérapie** est un service visant principalement à accompagner les enseignant(e)s en classe, afin de déterminer où se situe le groupe quant à différentes habiletés motrices, dans le but de mettre des stratégies en place pour aider l'ensemble des élèves à progresser en cours d'année scolaire.
- **La psychoéducation** est un service d'accompagnement et d'évaluation pour l'élève en difficulté d'adaptation ainsi que pour son entourage.
- **L'orthophonie** est un service offert à différents niveaux (enfant, équipe-école, parents) pour les élèves qui présentent un retard ou un trouble de langage ou de la communication.
- **La psychologie** est un service qui permet d'offrir un service de soutien aux enfants, à leurs parents et aux intervenants de l'école.

BONNE RENTRÉE SCOLAIRE À TOUS !

